

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 88

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA

OBJET

Politique Publique "Environnement, Développement durable, Energies
Renouvelables et Agenda 21" - 4ème répartition - Subventions aux associations

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
0413316456**

PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables et l'agenda 21. Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette quatrième répartition, le Conseil départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre des délégations susnommées.

C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Subvention de Fonctionnement

Pour cette quatrième répartition, ce sont 26 demandes de subventions déposées par 21 associations implantées sur les territoires des communes de Istres, Rognac, Saint-Victoret, Hyères, Miramas, Gignac-la-Nerthe, Cabriès, Liévin, Fontvieille, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Marseille.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 176 775 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **94 800,00 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Subvention d'Investissement

L'association **Développement Durable et Citoyenneté à Mas Thibert (DEDUCIMA)** située sur la commune de Arles, sollicite une aide d'un montant de 2 500,00 € pour la modification de l'alimentation en eau du jardin l'Oasis, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **2 500,00 €** correspondant à 26,6 % de la demande subventionnable s'élevant à 9 420,00 €TTC.

L'association **Mas de la Cure Maison du Cheval Camargue**, située aux Saintes-Maries-de-la-Mer, sollicite une aide d'un montant de 8 224,47 € pour la réfection du hall d'entrée de la cave, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **8 200,00 €** soit 79,7% de la dépense totale s'élevant à 10 280,59 €TTC.

L'association **Jardinot PACA** située sur la commune de Marseille, sollicite deux aides :

L'une d'un montant de 1 200,00 € pour l'achat d'un ordinateur de bureau, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **1 200,00 €** correspondant à 79% de la demande subventionnable s'élevant à 1 518,28 €TTC.

L'autre d'un montant de 200,00 € pour l'achat d'une imprimante, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **200,00 €** correspondant à 80% de la demande subventionnable s'élevant à 250,00 €TTC.

L'association **Comité Départemental de Spéléologie des Bouches-du-Rhône**, située à Aubagne, sollicite une aide d'un montant de 15 000,00 € pour l'achat de sondes de mesures et d'appareil à ultras sons, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **15 000,00 €**, soit 69% de la dépense totale s'élevant à 21 731,30 €TTC.

L'association **Collectif Vélos en Ville**, située sur la commune de Marseille, sollicite une aide d'un montant de 3 312,00 € pour l'achat de matériel informatique, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **3 300,00 €** correspondant à **40%** de la demande subventionnable s'élevant à 8 280,41 €TTC.

L'association **Marseille animaux**, située sur la commune de Marseille, sollicite une aide d'un montant de 3 662,79 € pour la création d'un enclos de protection pour les chatons, dont vous trouverez le détail en annexe 2 du rapport.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer une aide de **3 500,00 €** correspondant à **76%** de la demande subventionnable s'élevant à 4 578 €TTC.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de subventions de fonctionnement aux associations, dont le détail figure en annexe du rapport, pour un montant total de **94 800 €** (soit : 20 000 € pour la délégation Environnement, 36 500 € pour la délégation Développement Durable, 20 000 € pour la délégation Energie et 18 300 € pour la délégation Animaux) ;
- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de subventions d'investissement aux associations, dont le détail figure en annexe du rapport, pour un montant total de **33 900 €** (soit : 27 100 € pour le secteur Environnement, 3 300 € pour le secteur Développement Durable et 3 500 € pour le secteur Animaux) ;

- de m'autoriser à signer pour les associations dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €, une convention de partenariat conforme aux conventions-types prévues à cet effet ;

Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 65 et 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Monsieur le délégué à l'environnement, au développement durable, aux énergies renouvelables et à l'agenda 21, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL